

L'association Pôle Energies 11

Son but

Créé sous forme associative depuis fin 2006, « Pôle Energies 11 » a pour but de mettre en réseau toutes les compétences pour constituer un véritable service public départemental de l'énergie. Le Pôle s'adresse exclusivement à un public de professionnels (agriculteurs, artisans, commerçants...) et de collectivités locales. C'est un outil technique au service des territoires audois.

Il travaille en lien avec les Espaces Info Energies, qui s'adressent de leur côté aux particuliers.

Ses membres

L'association est constituée à ce jour des chambres consulaires (Agriculture, Métiers, Commerce et Industrie), de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE), de la Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (FD CUMA), du Bio-Civam 11, du Pays Carcassonnais, du Pays Corbières & Minervois, ainsi que d'un membre expert, M. Michez.

Sont également membres de l'association les collectivités locales pour lesquelles le PE11 a réalisé ou réalise des actions d'appui (études d'opportunités énergétiques) : la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise, la commune de Castelnaudary, la commune de Pennautier, la Communauté de communes du Chalabrais.

L'association est présidée par le sénateur de l'Aude Roland Courteau, membre de la commission « énergie » du Sénat.

Ses financements

Pôle Energies 11 est financé par une subvention du Conseil Général de l'Aude, du Comité de Liaison Interconsulaire (CLIDA) de l'Aude, ainsi que des cotisations et des prestations. Des financements complémentaires (Région, ADEME, Europe-FEDER) ont été obtenus à partir de mi-2008.

Ses actions en 2008

Animation/sensibilisation : organisation d'une conférence annuelle, visites d'installations, interventions dans des conférences ou des formations professionnelles, animation d'un site internet.

Appui technique pour les collectivités et les professionnels : assistances téléphoniques et sur rendez-vous ; études d'opportunités énergétiques dans les locaux d'entreprises (à l'échelle d'un bâtiment).

Etude énergétique pour des collectivités locales (à l'échelle d'un territoire)

Soutien à la filière bois énergie dans le cadre de la forêt paysanne (diversification économique pour les agriculteurs, source complémentaire d'approvisionnement pour les chaudières automatiques dans l'Aude).

Soutien à la filière petit éolien, avec la mise en place d'un second site d'essai dans l'Aude pour des aérogénérateurs de 10 à 36 kW



Contact - 04 68 11 39 54

www.pole-energies11.org

LES MEMBRES DE PÔLE ÉNERGIES 11



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Délégation Régionale Languedoc-Roussillon



Conférence - 5 décembre 2008 - Carcassonne

Energies et territoires audois : du bâti aux champs

*Deuxièmes rencontres de l'association Pôle Energies 11,
destinées aux professionnels et aux collectivités locales.*

Cette année, les membres du Pôle ont voulu mettre l'accent sur les économies d'énergies dans le bâti. Le secteur du bâtiment, l'artisanat en particulier, a intérêt à s'approprier le sujet : il est d'abord très consommateur d'énergie et premier responsable en France des émissions de gaz à effet de serre ; **l'éclatement de la « bulle » immobilière et l'augmentation attendue des aides pour la réhabilitation de l'ancien devraient ensuite conduire à davantage de sobriété et d'efficacité énergétique dans le bâtiment...** Des demandes plus exigeantes en perspectives et de nouveaux marchés à capter pour les entreprises locales qui sauront s'adapter.

Autre grand volet abordé l'après-midi lors de tables rondes : les filières renouvelables, solaire et bois énergie. Pour cette dernière, il faut rappeler que l'Aude dispose d'importants gisements disponibles pour produire de la plaquette forestière ou industrielle. Le Département et certaines collectivités audoises commencent à exploiter cette ressource. Un point sera fait sur les initiatives départementales pour cette filière promise à un grand avenir puisque **le Grenelle de l'Environnement place la biomasse comme source de production numéro 1 d'énergie renouvelable, devant l'éolien.**

Deux débats autour de l'énergie solaire dans l'Aude

Le solaire est abordé à travers deux débats : **l'intégration des capteurs dans le bâti, et particulièrement dans le périmètre de sites classés**, où administration et professionnels doivent faire chacun des efforts pour concilier respect du patrimoine et développement des énergies renouvelables. Le second débat, très attendu par les élus locaux et les agriculteurs, porte sur **les centrales photovoltaïques au sol**. Elles présentent un intérêt en terme de production d'électricité renouvelable, mais ont l'inconvénient majeur de consommer beaucoup d'espace. Elles peuvent être abusivement perçues comme une alternative à la déprise viticole.

La conférence Pôle Energies 11 posera les éléments du débat sur ce nouvel enjeu d'aménagement pour l'Aude, et mettra en valeur l'initiative de la communauté de communes Piémont d'Alaric. Elle a décidé de définir elle-même les zones de développement, aussi bien pour le grand éolien que pour les centrales photovoltaïques.

Au cours de cette journée, plusieurs exemples pris dans l'Aude montreront ainsi qu'avec un choix politique clair en faveur des énergies renouvelables, et une expertise technique au service de celle-ci, il est possible de faire du **développement local** à travers la valorisation des ressources naturelles de l'Aude : le vent, le soleil, la biomasse...

Programme de la conférence 2008

8 h 30 / 10 h Séance plénière

Introduction

Le représentant du Conseil Général de l'Aude et Roland Courteau, sénateur de l'Aude et président de Pôle Energies 11

L'actualité de l'énergie en bref

Par Daniel Dedies, Président régional de l'Association des Ingénieurs Chauffage Ventilation et Froid (AICVF) et Franck Turlan, coordonnateur de Pôle Energies 11

Les missions de Pôle Energies 11

Par Christophe Bonnemort, chef de service à la Chambre d'Agriculture de l'Aude

Les territoires audois en action - animation Véronique Poutas - Les CCI de l'Aude

L'étude d'opportunité menée par le Pôle sur une collectivité audoise :

une photographie globale et des pistes pour les élus locaux

Par Christophe Bonnemort, Bastien Clément, chargé de cette mission à Pôle Energies 11, Evelyne Guilhem, élue à la Ville de Castelnaudary et Denis Monié, élu à la Ville de Pennautier

Le diagnostic énergétique territorial mené par le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée,

Par Marie-Laure Arripe, élue à la Ville de Peyriac-de-Mer et Typhaine Legrand, chargée de mission énergie au PNR

Le marché de l'éco-construction en Pays Corbières & Minervois : vers une coopérative artisanale,

Par Anne Laurent, adjointe au chef de projet du Pays Corbières & Minervois, et Alain Guilhem, artisan représentant CAPEB et membre du comité syndical du Pays

10 h / 12 h Ateliers (2 x 1 heure)

Economies d'énergie dans le bâti

4 ateliers techniques pour donner des éléments concrets sur les économies d'énergie dans le bâti ancien ou dans le neuf, dans le logement individuel, dans le collectif ou le tertiaire (bâtiments d'entreprise ou bureaux). Ateliers d'une heure, en simultané. **Les participants ont donc la possibilité d'assister à deux ateliers au maximum.**

• Logement individuel neuf bleu 2A- animation Xavier Phan - Pôle Energies 11 - Plateau Est

Retour d'expérience autour de la première maison individuelle audoise basse consommation «Effinergie», implantée à Salles-sur-l'Hers et réalisée en briques monomur ; rôle et constat des bureaux d'études
Par Emmanuel Rahm, maître d'ouvrage, et Daniel Dedies (AICVF)

• Logement individuel ancien 1A- animation Henry Cuberli - CAPEB de l'Aude - Salle Gaston Deferre

Principes et exemples de réalisations

Par Guillaume Bounoure, architecte au CAUE de l'Aude, et Jean-Michel Martin, artisan représentant la CAPEB de l'Aude

• Logement collectif / tertiaire neuf 2B- animation Gérard Rouanet - CCI Carcassonne - Plateau Ouest

Les exemples de réalisation du siège de la communauté de communes Corbières-Méditerranée (Sigean), à ossature bois, retenue dans l'appel à projet régional «Effinergie»; et du projet de Maison de l'Architecture et de l'Environnement (Carcassonne), en bois et en paille

Par Pascal Perris, architecte, avec Michel Cornuet, Président du CAUE de l'Aude

• Logement collectif / tertiaire ancien 1B- animation Franck Turlan - Pôle Energies 11 - Salle Pic de Nore

Principes et exemples de réalisations

Par Luc Floissac, consultant et enseignant à l'Ecole d'Architecture de Toulouse, avec Yves Cesson, Directeur de la Société Audoise et Ariégeoise HLM



Maison bois et brique monomur

14 h / 17 h Séance plénière

L'actualité des énergies renouvelables dans l'Aude

Par Xavier Phan, chargé de mission petit éolien à Pôle Energies 11

Bois énergie : le départ de la filière plaquettes forestières

- animation Christophe Bonnemort - Chambre d'Agriculture de l'Aude

Etat des lieux du plan départemental bois énergie,

Par Roger Rosich, Conseiller Général, et Vincent Cot, technicien énergie CG 11

Exemple d'intégration du bois énergie dans le logement social :

la chaudière collective de Grazaillies, à Carcassonne,

Par Yves Cesson, Directeur de la SAAHLM

Organisation de l'approvisionnement par un territoire :

une société d'économie mixte initiée par le Haut-Cabardès

et le Haut-Minervois

Par Francis Bels, Conseiller Général, et Ludovic Saxe, Secrétaire Général

de la communauté de communes du Haut-Cabardès

Le rôle des agriculteurs : synthèse de l'étude menée par Pôle Energies 11 avec la FD Cuma sur le Chalabrais

Par Christophe Gleizes, technicien FD CUMA et Loïc Cuileyrier, chargé de cette mission à Pôle Energies 11



Chantier bois énergie

Tables rondes

Capteurs solaires : quelle place dans le bâti audois ?

- animation Franck Turlan - Pôle Energies 11

Avec Richard Loyen, délégué général d'Enerplan, Soizick Le Goff, Architecte des Bâtiments de France,

Michel Aliaga, architecte au CAUE de l'Aude, ainsi que Bruno Bronquart, artisan audois spécialisé en énergies renouvelables

Photovoltaïque : le régime juridique et fiscal des activités de production d'électricité

Par Xavier Grojean, consultant au Centre d'Economie Rurale (CER)



Centrale photovoltaïque

Centrales solaires : un nouvel enjeu pour l'Aude

- animation Franck Turlan - Pôle Energies 11

Avec Richard Loyen, Guy Giva, président de la Chambre d'Agriculture de l'Aude, Jérôme Bonavent, animateur du «Pôle énergie et développement durable» de la préfecture de l'Aude, Adeline Bosc, agent de développement de la communauté de communes Piémont d'Alaric, Jean-François Niveleau, ingénieur ADEME Languedoc-Roussillon, Alain Quiot, paysagiste.

Energie : les perspectives pour l'Aude

Conclusion de la journée avec Roland Courteau

et les présidents des structures membres de Pôle Energies 11

Toute la journée dans le hall du Conseil Général

Présentation de l'activité «énergies» de la plateforme technologique des lycées techniques de l'Aude ; démonstration de l'usage d'une caméra thermique par le lycée Andreossy de Castelnaudary ; Présentation du site internet de Pôle Energies 11 par Jérôme Valina.

Expositions : l'éco-construction vue par l'association ARESO, les bâtiments basse consommation Effinergie, les études de potentiel énergétique de Pôle Energies 11, le projet de Maison de l'Architecture et de l'Environnement.